



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 06.03.2009 L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 09/33** **Absents**: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

**Secrétaire** : Mme BORIES.

Objet de la délibération \_\_\_\_\_

*Rapporteur : Monsieur Boudes*

**APPROBATION DU  
COMPTE DE  
GESTION DU BUDGET  
DE  
L'ASSAINISSEMENT  
2008**

Les résultats du compte de gestion du budget du service assainissement font apparaître une différence de 2 106,04 € par rapport à ceux constatés dans le compte administratif 2008.

Cette différence est consécutive à la réforme de la M4 au 1<sup>er</sup> janvier 2008 qui a modifié l'écriture des I.C.N.E. dans le budget. Il conviendra de corriger le résultat 2007 en intégrant le montant des I.C.N.E. qui s'élève à 2 106,04 €.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le présent exposé,

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le compte de gestion du budget de l'assainissement de l'exercice 2008.

DIT que la régularisation dont il est question ci-dessus interviendra sur le C.A. 2009.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,